

Après le PASS

Année universitaire 2022-23



**FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER-NÎMES**

À l'issue du PASS



ADMISSION EN MMOPKI

NON ADMIS EN MMOPKI

4 situations générales



Poursuite d'étude et réorientation pour les étudiants de PASS qui ne sont PAS admis en MMOPKI



NON ADMIS EN MMOPKI



PASS NON VALIDÉE

Réorientation en
L1 via Parcoursup

PASS VALIDÉE

Poursuite
d'étude en LAS 2
dans le cadre de
l'option PASS
choisie dans
Parcoursup



PASS VALIDÉE

Réorientation en
LAS2 en dehors
du cadre de l'option
PASS choisie dans
Parcoursup



SORTIE

Sortie du projet
d'accession aux
filières de santé ou
poursuite du
projet dans une
autre académie
que Montpellier

PASS NON VALIDÉE

Réorientation via Parcoursup

Parcoursup soyez confiants pour l'année PASS en cours, mais prévoyants... (si vous validez l'année PASS, vous devrez simplement vous désinscrire de Parcoursup)

PAS DE POSSIBILITÉ DE RÉORIENTATION EN LAS 1

(Parcoursup bloque votre choix LAS1 si vous venez de PASS)

→ **réorientation en licence classique, L1**, dans Parcoursup

→ **Si vous voulez poursuivre l'hypothèse MMOP**, il faut choisir une licence dont la mention permettra, en LAS2, l'accès à MMOP (voir la liste des LAS)

En L1, vous n'aurez **PAS** le droit de candidater à MMOPK

Vous n'aurez **pas le droit** de suivre des enseignements ou de passer des examens de mineures santé (vous pourrez le faire en LAS2 si vous n'avez pas déjà acquis les 12 ECTS du domaine de santé préquis)

Après cette L1, vous pourrez demander à poursuivre en LAS2 pour, si vous le souhaitez, **candidater une deuxième fois**

Rq 1 : si vous ne voulez pas poursuivre l'hypothèse MMOP, vous pouvez choisir n'importe quelle licence

Rq 2 : vous n'êtes pas obligé de vous réorienter vers une licence correspondant à votre option PASS



18 janvier au
8 mars 2023

dates de
formulation des
vœux

PAS APRÈS PASS

9 mars au 6
avril 2023

dates de
confirmation des
vœux

1 juin 2023

lancement phase
d'admission
principale

Liste des Licences 1 (année 2022-23) permettant de rester dans le parcours d'accès à MMOP (mais sans possibilité de candidater ou de passer des examens de mineures santé). En validant cette L1 vous pourrez demander à passer dans la LAS2 correspondant

U. Montpellier	Droit
	Economie
	STAPS
	Sciences de la vie / Sciences de l' Environnement (SVSE)
	Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur (PCSI)
U . Paul Valéry	MIASHS
	Psychologie
U . Nîmes	Sciences de la vie
	Droit
	Psychologie
U. Perpignan	Portail Darwin
	Mathématiques
	Staps - Antenne de Font Romeu
	Droit - Perpignan
	Droit - Antenne Narbonne
	Economie et gestion
CUFR Mayotte	Sciences de la Vie



PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup

- **Une place vous sera proposée dans la LAS2 correspondant à votre option PASS choisie** dans Parcoursup

- Pour les licences **droit, économie/éco-gestion, psychologie, chimie, physique-chimie et SV.T :**
plusieurs universités peuvent vous accueillir

(Tableau A et présentations du 5 septembre 2022 et du 16 janvier 2023)

Critères d'affectation géographique :

-  **Vœu de l'étudiant**
-  **notes obtenues en PASS** (UE santé de PASS et UE disciplinaires de PASS)
-  **Nombre de places disponibles** par site géographique

Poursuite d'étude en LAS 2

Possibilité d'exprimer son droit à 2^e candidature en LAS2 (ou LAS3)

En LAS2, **si vous n'avez pas validé 12 ECTS du domaine de santé en PASS, vous pourrez vous inscrire à une ou plusieurs UE de mineure santé** vous permettant de compléter ces 12 ECTS santé prérequis à une future candidature MMOP



 **APRÈS PASS**



PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup



VOUS NE DEVEZ PAS PASSER PAE E-CANDIDAT !

Dans le cadre de la poursuite d'étude dans la LAS2 de votre option PASS (voir tableau A) vous ne devez pas passer par e-candidat (**votre demande sera refusée**)

Tous les étudiants PASS devront remplir un questionnaire du 2 au 31 mai et répondre à 2 questions :

- 1. Poursuite dans la LAS2** correspondant à votre option PASS si vous validez PASS : **OUI ou NON**
- 2. Vœu d'affectation géographique** (pour les options concernées)



Les procédures et dates d'inscriptions en LAS2 seront communiquées aux étudiants à partir du 19 juillet 2023



Vous remplirez le questionnaire **avant** les résultats de fin d'année.

Les informations du questionnaires ne seront utilisées **que** si vous validez l'année PASS (en session 1 ou 2) (et si bien sûr vous n'accédez pas à MMOPKI)



APRÈS PASS

PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup

! **OPTIONS : droit, économie, SV.T, chimie, physique-chimie, psychologie**

Ces options comportent **plusieurs sites géographiques** : les étudiants **devront exprimer via le questionnaire leur vœu d'affectation** :

- **le résultat du lieu d'affectation sera donné à partir du 19 juillet**
(il est nécessaire d'attendre les résultats des admissions en MMOPKI)



Les étudiants pourront alors s'inscrire dans la LAS2 correspondant à leur option (voir tableau B)

! **OPTIONS : humanités, MIASHS, EEA, mécanique, physique, mathématiques**

Ces options comportent **un seul site géographique** : les étudiants **n'ont pas de vœu géographique à renseigner**.



Ils pourront s'inscrire dans la LAS2 correspondant à leur option (voir tableau B) s'ils valident PASS (en session 1 ou 2)

Les procédures et dates d'inscriptions en LAS2 seront communiquées aux étudiants à partir du 19 juillet 2022



APRÈS PASS

TABLEAU A : options PASS (sous-voeux choisis dans parcoursup) et mineures disciplinaires : Universités d'accueil en LAS2

option PASS	mineure disciplinaire (enseignement en PASS)	Universités d'accueil en LAS2
Droit	Droit	Montpellier Nîmes Perpignan (site Perpignan ou site Narbonne)
Economie	Economie	Montpellier Perpignan (Eco-gestion)
Psychologie	Psychologie	Paul Valéry (Montpellier 3) Nîmes
Mathématiques	Mathématiques	Perpignan
MIASHS	MIASHS	Paul Valéry (Montpellier 3)
EEA	PCSI	Montpellier (EEA, Méca, Physique, chimie, physique-chimie) Perpignan (chimie, physique-chimie)
Mécanique		
Physique		
Physique-Chimie		
Chimie	SV.T	Perpignan (SV ou SVT) Nîmes (SV)
SV.T		



TABLEAU B : détail des licences LAS2 et des options PASS y donnant accès

Université	LAS2	option PASS
U. Montpellier	Droit - parcours adapté Option Santé Complémentaire	Droit
	Economie - Option Santé Complémentaire	Economie
	EEA - Option Santé Complémentaire	EEA
	Mécanique - Option Santé Complémentaire (parcours STM)	Mécanique
	Physique - Option Santé Complémentaire	Physique
	physique chimie - Option Santé Complémentaire	Physique-Chimie
	Chimie - Option Santé Complémentaire	Chimie
U. Paul Valéry	L2 Psychologie parcours accès santé	Psychologie
	L2 MIASHS parcours accès santé	MIASHS
U. Nîmes	Droit - Option Santé Complémentaire	Droit
	Sciences de la vie - Option Santé Complémentaire	SV.T
	Psychologie Option Santé Complémentaire	Psychologie
U. Perpignan	Droit option santé Complémentaire - site Perpignan	Droit
	Droit option santé Complémentaire - Antenne Narbonne	Droit
	Mathématiques option santé Complémentaire	Mathématiques
	Economie-Gestion Option santé complémentaire	Economie
	Sciences de la Vie option santé Complémentaire – parcours biologie intégrative	SV.T
	Sciences de la Vie et de la Terre option santé Complémentaire - parcours enseignement	SV.T
	Chimie option santé Complémentaire	Chimie
	Physique-Chimie option santé Complémentaire	Physique-Chimie



APRÈS PASS

PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup

Poursuite d'étude en LAS2 si PASS validée : les licences et site géographiques



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**

Université de Montpellier

- Chimie
- Mécanique
- Physique-Chimie
- Physique
- Électronique, Énergie électrique, Automatique (EEA)
- Économie
- Droit

*Un seul site géographique

*Plusieurs sites géographiques



Université Paul Valéry

- Psychologie
- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)



Université de Nîmes

- Sciences de la Vie
- Droit
- Psychologie

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



Université de Perpignan

- Sciences de la vie
- Sciences de la vie et de la terre
- Droit (Perpignan ou Narbonne)
- Économie-Gestion
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Chimie

PASS VALIDÉE

Réorientation en LAS2 **en dehors** du cadre de l'option PASS

Les principes

- En validant votre année de PASS vous avez la possibilité de postuler à une LAS2 **ne correspondant pas à votre option PASS** (voir tableau B).
- Nous attirons votre attention sur deux points importants :
 - les licences en question **n'ont pas obligation de vous accepter**
 - le nombre de places est **limité**



Pour candidater à ces LAS2 vous devez **exclusivement** utiliser E-candidat spécifique à chaque licence (liens dans tableau C)



Veillez à respecter les **dates limites** qui peuvent varier selon les université et les licences.



Les étudiants en option PASS SV.T n'ont PAS la possibilité de postuler en SVT à l'Université de Montpellier



APRÈS PASS



TABLEAU C : les mentions de licence accueillant une LAS2, les liens et dates d'accès à E-candidat :

Université	Mention	Liens e-candidat	ouverture	fermeture
U. Montpellier	Droit	https://droit.edu.umontpellier.fr/inscription/	 <p>dates d'ouverture et de fermeture des procédures E-candidat : CONSULTER DIRECTEMENT LES SITES DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES</p>	
	Economie	Faculté d'économie de l'UM		
	Electronique, Energie électrique, Automatique (EEA)	Faculté des Sciences de l'UM		
	Mécanique			
	Physique			
	Physique chimie			
	Chimie			
	Science de la vie (non autorisé si option SVT de PASS)			
Staps	https://staps.edu.umontpellier.fr/scolarite/admissionscandidatures/			
U . Paul Valéry	Humanités : lettres classiques	https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/#!accueilView		
	Humanités : cultures des mondes antiques et médiévaux			
	Humanités : étude et pratique du français			
	Psychologie			
	Mathématique et informatique appliquées aux SHS			
U . Nîmes	Droit	https://www.unimes.fr/fr/formations/inscriptions.html	voir site de l'Université de Nîmes	
	Psychologie			
	Science de la vie			
U. Perpignan	Droit site Perpignan	https://candidatures.univ-perp.fr/		
	Droit site Narbonne			
	Mathématiques			
	Sciences de la vie et de la terre			
	Sciences de la vie			
	Physique chimie			
	Chimie			
Economie-gestion				

SORTIE

Sortie du projet d'accèsion aux filières de santé
ou poursuite du projet dans une autre académie que Montpellier

Dans cette situation

Il vous appartient de conduire **personnellement** les démarches nécessaires auprès des établissements concernés en suivant les procédures de candidature des formations que vous souhaitez intégrer

